



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LE  
THEATRE PARIS VILLETTE POUR  
L'ORGANISATION DE CINQ  
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 7, 8  
ET 9 JANVIER 2021**

**DÉCISION N° DM-20-176  
EN DATE DU 04 AOUT 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du Théâtre Paris-Villette, représenté par Monsieur Adrien De Van, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris – pour l'organisation de cinq représentations du spectacle « Les Petites Géométries » les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021, dont le coût total est fixé à 8 080,25 € (huit mille quatre-vingt euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le Théâtre Paris-Villette, représenté par Monsieur Adrien De Van, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris – un contrat de cession pour l'organisation de cinq représentations du spectacle « Les Petites Géométries » les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021, dont le coût total est fixé à 8 080,25 € (huit mille quatre-vingt euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200804-lmc1H7525H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/08/2020 Date de Publication : 04/08/2020
---

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200804-lmc1H7525H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 04/08/2020  
Date de Publication : 04/08/2020